

André

André est un homme de 50 ans. Il a travaillé toute sa vie le domaine de la construction. Il y a 15 ans, il avait créé sa compagnie se spécialisant dans la rénovation et la construction résidentielle. Il travaille principalement seul, mais fait parfois affaire avec quelques amis pour l'aider dans ses gros contrats.

Il y a huit ans, André s'est blessé gravement au dos lors de l'agrandissement de sa maison. Aucune opération ne semble possible pour mettre fin à sa douleur, le temps arrangera probablement les choses lui a dit son médecin. Financièrement, ses assurances de base l'ont soutenu quelque temps, mais il s'est rapidement retrouvé sans revenu. Il a sorti ses REER pour lui permettre de « vivre » quelques temps encore. Il décide de fermer sa compagnie, car il ne peut honorer les contrats acceptés précédemment. En plus des problèmes financiers qui pointent le bout de leur nez et la douleur qui n'a pas cessé, il est présentement poursuivi pour non-respect de contrat.

Pour faire baisser la pression occasionnée par tous ses problèmes, André boit de plus en plus. Cela lui permet d'oublier, momentanément, les difficultés financières auxquelles il est confronté. Sa femme lui a proposé à plusieurs reprises d'aller consulter un médecin, car elle croit qu'il est en dépression, mais il a toujours refusé. Elle finit par le quitter ne pouvant plus supporter son état. André se retrouve seul, sans revenu, avec cette insupportable douleur au dos.

Il fait une demande à l'aide sociale pour obtenir un revenu de dernier recours, mais, étant donné la valeur élevée de sa maison et l'argent qui lui reste dans son compte, sa demande est refusée. Puisqu'il n'est plus capable d'assumer les paiements reliés à la maison, il se résigne donc à la vendre et se trouver un logement. La vente de la maison l'aide à vivre quelques années encore, mais il voit l'heure arrivée où il n'aura plus de sous.

La santé physique de André se détériore; malgré les médicaments, la douleur est persistante. André n'a jamais cessé sa consommation d'alcool qu'il mélange avec les analgésiques prescrits par son médecin ; ça engourdit la douleur physique et comble le vide dans sa vie.

Il se retrouve finalement sans argent et fait une autre une nouvelle demande à l'aide sociale. Il reçoit présentement un revenu de dernier recours, environ 848\$ par mois (il est considéré comme ayant une contrainte temporaire à l'emploi). Sa consommation prend de plus en plus de place dans sa vie et l'emmène à des retards de paiements et parfois, il ne lui reste plus assez d'argent pour payer le loyer. Il a cumulé près de 3 mois de retard...

Vous rencontrez André à la Soupe populaire de Lauberivière où il vient depuis quelques jours manger un bon souper...

Il vous parle de ses difficultés et vous décidez de lui donner un coup de main. Comment pouvez-vous lui venir en aide ?